



Forge du XVIII^{ème} siècle

**Mairie de
Montastruc de salies**
20, Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies
Tel/fax : 05.61.97.55.42
e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr

PROCES – VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023

Étaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, M. ESQUERRE, Mme ARTIGUES, M. CALVET, Mme ESTRADE, M. BUFFALAN.

Absents excusés : M. BOUE, Mmes DUCHEIN, MAYLIN.

Secrétaire de séance : **Guylaine DARMANI**

La séance est ouverte à 19 h.

1° - COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Maire présente les résultats du compte de gestion 2022 établi par la Trésorière.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 173 658.77€

RECETTES : 204 316.70€

Soit un **EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 DE : 30 657.93€**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE : 37 304.59€

Soit un **EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE CUMULE** de : **67 962.52€**

SECTION D INVESTISSEMENT

DEPENSES : 103 778.71€

RECETTES : 64 124.98€

Soit un **DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE : 39 653.73€**

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE : 28 531.94€

Soit un **DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE CUMULE** de: **11 121.79€.**

Le compte de gestion 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2° - COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Maire quitte la séance et Madame DARMANI, Adjointe, présente les résultats du compte administratif 2022 qui s'élèvent à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 173 658.77€

RECETTES : 204 316.70€

Soit un **EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 DE : 30 657.93€**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE : 37 304.59€

Soit un **EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE CUMULE** de : **67 962.52€**

SECTION D INVESTISSEMENT

DEPENSES : 103 778.71€

RECETTES : 64 124.98€

Soit un **DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE : 39 653.73€**

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE : 28 531.94€

Soit un **DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE CUMULE** de: **11 121.79€.**

Les résultats étant identiques aux résultats du compte de gestion, le **compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents.**

3° - AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2022 ainsi qu'il suit :

Recettes d'investissement : Compte 1068 : 11 121.79€

Recettes de fonctionnement : Compte 002 : 56 840.73€.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4° - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les ressources versées par l'Etat aux communes diminuent chaque année. La Commune va subir elle aussi l'inflation et notamment l'augmentation des tarifs de l'énergie. Il est donc devenu nécessaire d'envisager une augmentation des taux d'imposition communaux pour 2023, qui n'ont pas été réévalués depuis 2019. Monsieur le Maire rappelle que les bases d'imposition ont été augmentées par l'Etat de 7 %. En conséquence, afin de minimiser le plus possible les charges payées par les ménages de la commune, le **conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents , d'augmenter les taux communaux de 0.5% uniquement** portant ainsi :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties à : 30.33%
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties à : 50.28%
- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires à : 7.77%

5° - QUESTIONS DIVERSES

- Rénovation Ecole de St Martin et du Logement
- Ruelle de Lafuste
- Rendez-vous avec la Trésorière pour l'élaboration du budget le 29.03.2023

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question étant soulevée, la séance est levée à 20H 50.

Fait à Montastruc-de-Salies, le 26 mars 2023

La secrétaire de séance,
Guylaine DARMANI



Le Maire,
Bertrand LASARRERE



